

# En février 2024, les prix à la consommation augmentent de 0,9 % sur un mois et de 3,0 % sur un an

Indice des prix à la consommation - résultats définitifs (IPC) - février 2024

Informations Rapides · 15 mars 2024 · n° 60



## Avertissement

Le 25/03/2024, à la suite de la détection d'une erreur, le glissement annuel de l'inflation sous-jacente de février 2024 a été corrigé : il s'établit à +2,6 % (au lieu de +2,7 %).

## Évolution mensuelle : +0,9 % en février ; variation sur un an : +3,0 %

En février 2024, l'indice des prix à la consommation (IPC) rebondit nettement sur un mois : +0,9 %, après -0,2 % en janvier. Ce rebond s'explique notamment par la forte accélération des prix de l'énergie (+4,1 % après +0,1 %), tirés par les prix de l'électricité (+9,3 % après +0,4 %) et des produits pétroliers (+3,5 % après -0,9 %). Sur un mois, les prix des services accélèrent également (+0,8 % après +0,1 %) et ceux des produits manufacturés rebondissent partiellement (+0,5 % après -1,7 %). À l'inverse, les prix du tabac ralentissent (+1,6 % après +6,5 %) et ceux de l'alimentation se replient (-0,3 % après +0,2 %) du fait de la forte baisse du prix des produits frais.

Corrigés des variations saisonnières, les prix à la consommation augmentent de 0,5 % en février 2024, après avoir été stables en janvier.

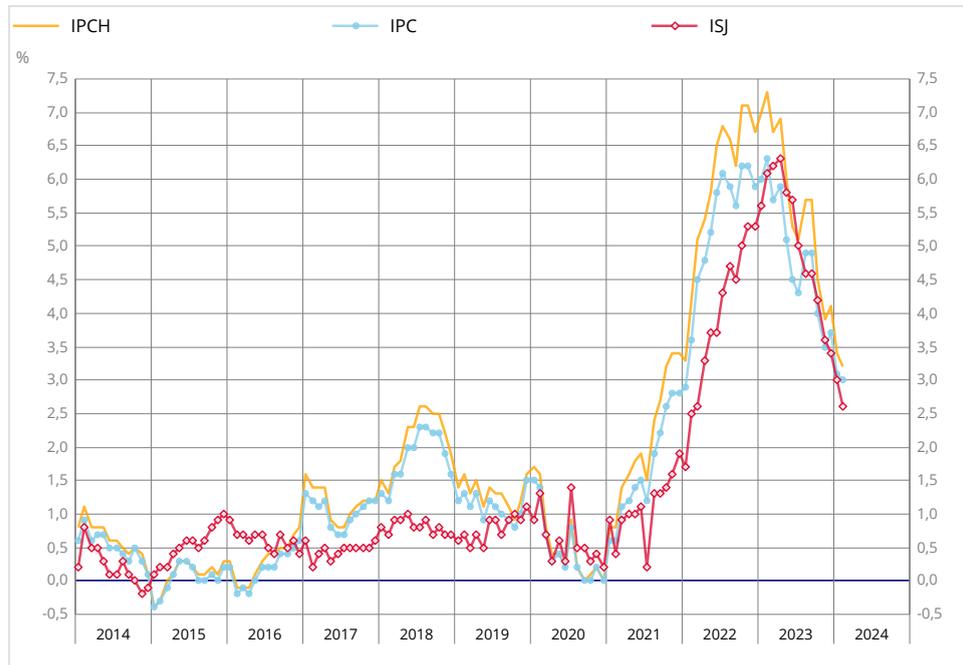
Sur un an, les prix à la consommation augmentent de 3,0 % en février 2024, après +3,1 % en janvier. L'inflation annuelle diminue ainsi légèrement en février 2024, malgré la forte augmentation des prix sur un mois, en raison notamment d'« effets de base » (les prix avaient plus fortement augmenté sur un mois en février 2023 : ils étaient notamment en hausse de 1,7 % dans l'alimentation et de 0,8 % pour les produits manufacturés). Ceux des services augmentent au même rythme qu'au mois précédent (+3,2 %). À l'inverse, les prix accélèrent nettement pour l'énergie (+4,3 % après +1,9 %) et le tabac (+18,7 % après +16,8 %).

## L'inflation sous-jacente recule sur un an

L'inflation sous-jacente diminue de nouveau sur un an à +2,6 % en février 2024, après +3,0 % en janvier.

L'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) rebondit nettement sur un mois (+0,9 % après -0,2 % en janvier) ; sur un an, il augmente de 3,2 % en février 2024, après +3,4 % le mois précédent.

## Glissements annuels de l'indice des prix à la consommation (IPC), de l'inflation sous-jacente (ISJ) et de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)



Source : Insee

### Sur un an, le ralentissement des prix de l'alimentation se poursuit

Sur un an, les prix de l'alimentation augmentent de 3,6 % en février 2024, après +5,7 % en janvier. Ils ralentissent ainsi pour le onzième mois consécutif.

La hausse des prix de l'alimentation hors produits frais s'atténue (+4,1 % après +5,3 %), notamment pour le pain et les céréales (+4,2 % après +5,5 %), la viande (+2,3 % après +3,1 %), le lait, le fromage et les œufs (+4,8 % après +6,3 %), les huiles et graisses (+3,0 % après +3,7 %), le sucre, la confiture, le miel, le chocolat et la confiserie (+5,8 % après +8,1 %) et les boissons alcoolisées (+4,1 % après +4,9 %) et non alcoolisées (+5,7 % après +6,8 %).

Les prix des produits frais ralentissent nettement (+0,4 % après +7,9 %), tirés à la baisse par ceux des légumes frais (-3,8 % après +14,2 %). Ce repli des prix des légumes frais sur un an s'explique à la fois par une nette baisse des prix sur un mois, mais également par un « effet de base » (les prix avaient fortement augmenté entre janvier et février 2023). Les prix des fruits frais ralentissent sur un an (+1,7 % en février 2024 après +4,5 %), alors que ceux du poisson frais rebondissent (+2,9 % après -0,9 %).

### Les prix des produits manufacturés ralentissent de nouveau sur un an

Sur un an, les prix des produits manufacturés augmentent de 0,4 % en février 2024, après +0,7 % en janvier. Ils ralentissent ainsi pour le huitième mois consécutif.

Les prix des « autres produits manufacturés » décélèrent (+0,7 % sur un an après +1,1 %), notamment ceux des biens d'équipement ménager non durables (+1,5 % après +2,9 %) et de la verrerie, de la vaisselle et des ustensiles de ménage (+2,4 % après +3,1 %). Les prix se replient pour les meubles et articles d'ameublement (-0,2 % après +0,5 %), tandis qu'ils baissent de façon plus marquée pour les gros appareils ménagers (-2,4 % après -2,0 %) et les jeux, jouets et passe-temps (-3,7 % après -3,0 %). À l'inverse, les prix des véhicules baissent de façon moins marquée que le mois précédent (-0,4 % sur un an après -0,6 %).

Les prix de l'habillement et des chaussures accélèrent sur un an (+0,9 % après +0,4 %). Ceux des produits de santé diminuent à un rythme un peu plus soutenu que le mois précédent (-1,3 % sur un an après -0,9 %).

Regroupements conjoncturels	Pondérations	Indices	Variations (en %) au cours	
			2024	février 2024
<b>a) Ensemble des ménages</b>				
<b>Ensemble</b>	<b>10 000</b>	<b>119,21</b>	<b>0,9</b>	<b>3,0</b>
<b>Ensemble CVS</b>	<b>10 000</b>	<b>119,55</b>	<b>0,5</b>	<b>3,0</b>
<b>Alimentation</b>	<b>1 507</b>	<b>131,39</b>	<b>-0,3</b>	<b>3,6</b>
Produits frais	185	153,52	-2,8	0,4
Autre alimentation	1 322	127,90	0,0	4,1
<b>Tabac</b>	<b>177</b>	<b>185,18</b>	<b>1,6</b>	<b>18,7</b>
<b>Produits manufacturés</b>	<b>2 324</b>	<b>103,89</b>	<b>0,5</b>	<b>0,4</b>
Habillement et chaussures	347	99,80	1,5	0,9
Produits de santé	398	84,97	-0,3	-1,3
Autres produits manufacturés	1 579	109,71	0,5	0,7
<b>Énergie</b>	<b>832</b>	<b>163,27</b>	<b>4,1</b>	<b>4,3</b>
<i>dont Produits pétroliers</i>	<i>430</i>	<i>151,98</i>	<i>3,5</i>	<i>-2,3</i>
<b>Services</b>	<b>5 160</b>	<b>114,85</b>	<b>0,8</b>	<b>3,2</b>
Loyers, eau et enlèvement des ordures ménagères	796	110,47	1,1	2,9
Services de santé	617	103,18	0,6	1,6
Transports	293	120,58	3,8	2,8
Communications	204	95,22	1,0	-4,1
Autres services	3 250	120,07	0,6	4,0
<b>Ensemble hors loyers et hors tabac</b>	<b>9 181</b>	<b>118,98</b>	<b>0,8</b>	<b>2,7</b>
<b>Ensemble hors tabac</b>	<b>9 823</b>	<b>118,15</b>	<b>0,8</b>	<b>2,7</b>
<b>b) Ménages urbains dont le chef est ouvrier ou employé</b>				
<b>Ensemble hors tabac</b>	<b>9 731</b>	<b>117,43</b>	<b>0,9</b>	<b>2,6</b>
<b>c) Ménages du 1er quintile de la distribution des niveaux de vie</b>				
<b>Ensemble hors tabac</b>	<b>9 712</b>	<b>118,31</b>	<b>1,0</b>	<b>2,8</b>

(1) : Évolution [m/(m-1)]

(2) : Évolution [m/(m-12)]

Champ : France

Source : Insee - indices des prix à la consommation

## Les prix des services augmentent sur un an au même rythme qu'au mois précédent

Sur un an, les prix des services augmentent de 3,2 % en février 2024, comme en janvier. Les prix des transports ralentissent (+2,8 % après +3,8 %), notamment ceux des transports aériens (+6,0 % après +8,7 %), ferroviaires (+2,8 % après +4,0 %) et routiers (+0,8 % après +1,1 %). Les prix des loyers, eau, enlèvement des ordures ménagères ralentissent légèrement (+2,9 % après +3,0 %). Les prix des « autres services » décèlent également (+4,0 % après +4,1 %), notamment ceux de la restauration (+4,1 % après +4,5 %) et de l'entretien et de la réparation des logements (+2,7 % après +3,2 %), tandis qu'à l'inverse, ils accélèrent pour la protection sociale (+4,0 % après +3,6 %), les assurances (+8,0 % après +7,4 %) et les services d'hébergement (+2,2 % après +2,1 %).

Les prix des services de santé accélèrent (+1,6 % après +1,1 %). Enfin, la baisse des prix des services de communication s'atténue (-4,1 % après -5,0 %).

## Les prix de l'énergie accélèrent fortement sur un an

Sur un an, les prix de l'énergie augmentent de 4,3 % en février 2024, après +1,9 % en janvier. Cette accélération des prix de l'énergie sur un an s'explique à la fois par une nette hausse des prix sur un mois, mais également par un « effet de base » (les prix avaient augmenté à un rythme plus faible entre janvier et février 2023). Les prix des produits pétroliers diminuent à un rythme moins soutenu que le mois précédent (-2,3 % sur un an après -6,7 %), notamment pour le gazole (-2,0 % après -8,7 %), l'essence (-3,1 % après -3,6 %) et les combustibles liquides (-2,1 % après -9,9 %). Les prix de l'électricité augmentent de nouveau fortement (+23,1 % après +23,2 %) : la hausse de prix sur un mois en février 2024 (+9,3 %) liée au rétablissement partiel des taxes est d'ampleur sensiblement équivalente à celle survenue sur les tarifs réglementés un an plus tôt. Enfin, les prix baissent à un rythme plus soutenu qu'en janvier pour le gaz (-7,6 % sur un an après -2,6 %) et les combustibles solides (-12,1 % après -11,4 %).

## Évolution des indices d'inflation sous-jacente et de l'IPCH

base 100 : année 2015

Regroupements conjoncturels	Pondérations	Indices	Variations (en %) au cours	
			février 2024	du dernier mois (1)
<b>Ensemble « sous-jacent »</b>	<b>6 273</b>	<b>115,57</b>	<b>0,3</b>	<b>2,6</b>
Produits alimentaires hors viandes, produits laitiers et exotiques	779	123,88	0,1	4,5
Produits manufacturés	1 879	108,34	0,1	0,6
Services y compris loyers et eau	3 615	117,97	0,6	3,3
<b>Ensemble IPCH</b>	<b>10 000</b>	<b>122,35</b>	<b>0,9</b>	<b>3,2</b>

(1) : Évolution [m/(m-1)]

(2) : Évolution [m/(m-12)]

Source : Insee - indices des prix à la consommation

## Révisions

Par rapport aux estimations provisoires publiées le 29 février 2024, l'évolution mensuelle de l'IPCH est confirmée ; son évolution annuelle est révisée à la hausse de 0,1 point. Les évolutions mensuelle et annuelle de l'IPC sont révisées à la hausse de 0,1 point.

## Pour en savoir plus

Pour plus d'informations, [panorama sur l'indice des prix à la consommation](#).

Les indices d'inflation sous-jacente (ISJ) excluent les tarifs publics et les produits à prix volatils, et sont corrigés des mesures fiscales et des variations saisonnières. Ils sont calculés pour tous les ménages et la France métropolitaine.

L'IPCH est l'indice des prix à la consommation harmonisé, utilisé pour les comparaisons entre membres de l'Union européenne. Il est calculé pour tous les ménages, en France. La principale différence entre l'IPCH et l'IPC porte sur les dépenses de santé : l'IPCH suit des prix nets des remboursements de la sécurité sociale tandis que l'IPC suit des prix bruts.

Prochaine publication des résultats provisoires : le 29 mars 2024, à 8h45.

Prochaine publication des résultats définitifs : le 12 avril 2024, à 8h45.

Contact presse : [bureau-de-presse@insee.fr](mailto:bureau-de-presse@insee.fr)

Suivez-nous aussi sur Twitter [@InseeFr](https://twitter.com/InseeFr) : [twitter.com/InseeFr](https://twitter.com/InseeFr)

